

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Rapport sur l'évolution du marché des assurances insolvabilité dans le secteur du voyage

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne et de la secrétaire d'État à la Protection des consommateurs Alexia Bertrand, le Conseil des ministres a pris acte du rapport sur l'évolution du marché des assurances insolvabilité dans le secteur du voyage et a marqué son accord sur le maintien des pourcentages actuels des plafonds de couverture et d'intervention de l'État.

Conformément à la loi relative aux infrastructures des marchés d'instruments financiers et portant transposition de la directive européenne 2014/65 (UE), la Banque nationale de Belgique et le SPF Économie ont rédigé un rapport conjoint sur l'évolution du marché des assurances insolvabilité dans le secteur des voyages.

À la lumière des avis du SPF Économie et de la Banque nationale de Belgique, les pourcentages actuels des plafonds de couverture et d'intervention de l'État sont maintenus. Le rapport sera transmis à la Commission européenne, assorti d'une analyse réalisée par les autorités belges.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@bertrand.fed.be